

RAPPORT D'ACTIVITES 2013 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

Mesdames, messieurs, chers amis pupilles.

Je dois vous lire le rapport d'activité pour respecter les règles des assemblées générales. Au cours de l'année 2013 le conseil d'administration s'est réuni deux fois à Paris, une fois à Marseille et une fois à Colmar la veille de l'assemblée générale.

Dates de l'année 2013 à retenir

7 février : Réunion du conseil d'administration à Paris. Nous avons eu un débat de fond sur nos revendications. Il s'agit de décider si nous devons minorer nos revendications pour avoir une chance de les voir aboutir. Décision est prise de mandater Michel Taupier pour rencontrer un conseiller du 1^{er} ministre et rédiger une lettre motivée qui contiendra une revendication précise. Nous passons ensuite à l'organisation de l'assemblée générale de Colmar.

9 avril : Je rencontre pour la 3^{ème} fois Me Welzer à Epinal pour évaluer les chances d'une éventuelle poursuite contre l'état pour discrimination. Je constate une certaine réticence chez lui. Il me propose de faire un courrier au ministre des anciens combattants. Cette démarche n'a eu aucune suite.

6 mai : Le président Bernard Rodenstein et moi-même rencontrons le député Jean-Luc Reitzer à Altkirch. L'entretien est très cordial. Il est prêt à demander la création d'une Commission parlementaire (une liste de noms de Parlementaires qui s'intéressent effectivement à la question de l'indemnisation de toutes les victimes, lui a été remise et il s'est engagé à les contacter). Lorsque le groupe sera formé, le président et le Secrétaire général iront leur présenter nos revendications. Depuis plus aucunes nouvelles du député Reitzer.

20 juin : Réunion du conseil d'administration à Paris.
Nouvelles bases de négociations

Après le débat de la réunion de février, Bernard Rodenstein a relu le Rapport Mattéoli qui a précédé la promulgation du Décret de 2000 qui indemnise les enfants dont les parents juifs ont été exterminés. Le président a fait lecture des principaux extraits qui démontrent bien que ce qui a été indemnisé n'est pas la

« souffrance des orphelins » mais la spoliation des biens, en tous les cas le reliquat qui n'avait pas encore été pris en compte jusque là. Les Fédérations de résistants, choquées par les termes du Premier décret ont réagi et obtenu le deuxième décret de 2004. Jamais, à aucun moment, il n'a été question pour les Pouvoirs publics d'indemniser la souffrance des orphelins. Il ne nous paraît donc pas opportun de continuer à vouloir négocier sur des bases aussi faussées dès le départ, d'autant que le présent gouvernement est très clair dans toutes les réponses qu'il fait, il n'y aura pas d'indemnisation généralisée des orphelins de guerre, pupilles de la Nation. Les membres de l'assemblée générale de l'association des Vosges comme celle de l'Alsace ont voté des textes par lesquels ils revoient leurs bases de discussions avec l'Etat.

La lettre au Premier Ministre et nos revendications

Suite à sa rencontre avec un conseiller du Premier ministre, Michel Taupier a rédigé un projet de lettre destinée à Jean-Marc Ayrault, premier ministre. La lettre est approuvée et sera envoyée rapidement. Ce courrier appelé « recours gracieux au Premier ministre », sera publié dans la Lettre de la FPN pour tenir nos adhérents informés de notre démarche et des nouvelles bases sur lesquelles nous posons nos revendications. Il sera également rendu public, envoyé aux Parlementaires et publié dans la Presse.

La liste de nos revendications :

- . Une rente mensuelle éventuellement minorée par rapport à celle du décret 2004.
 - . Que l'allocation différentielle (versée par l'ONAC – plafond actuel 950€) soit versée aux Pupilles de la nation, veufs, divorcés ou célibataires, au même titre qu'elle l'est aux veuves des Anciens combattants.
 - . La demi part fiscale à 75 ans (au cas ou une rente mensuelle, même minorée serait versée).
 - . L'entrée gratuite dans les musées de la Mémoire
- Cette liste n'est pas exhaustive. Les points seront négociés avec les pouvoirs publics.

15 octobre : Réunion du conseil d'administration à Colmar.

Les nouvelles concernant nos revendications. Nous avons fait une demande de recours gracieux auprès du Premier Ministre par l'intermédiaire de Michel Taupier. Cette demande s'est soldée par une fin de non recevoir. Un nouveau terme est apparu dans le courrier écrit par un proche conseiller « l'extrême inhumanité ».

- . Une réponse récente de l'Etat major particulier du Président de la République contient la phrase suivante : « Je vous informe que le Président de la République suit le dossier d'indemnisation des Orphelins de guerre avec attention. »

J'informe les membres du CA que mon association APN88 a décidé de porter plainte contre le gouvernement. Il aimerait que la Fédération le suive. Nous

avons déjà évoqué cette possibilité et avons demandé à un avocat, Me Welzer de nous donner son avis. Ce dernier n'a jamais donné suite. J'en avais contacté deux autres qui n'ont pas donné suite non plus. Un 4^{ème} à Paris m'a reçu et m'a laissé entendre que l'affaire est plaidable. Les membres du CA en débattent. Je fonde ma plainte sur le fait que dans mon association, 10 membres ont été indemnisés alors que 14 autres, exactement dans la même situation, ne l'ont pas été.

Les membres du CA pensent que l'association des Vosges peut faire cette démarche en son nom propre.

16 octobre : Assemblée générale à Colmar.

135 membres des associations affiliées à la Fédération des Pupilles de la Nation, présidée par Bernard Rodenstein, se sont retrouvés le 16 octobre à Colmar, dans le Haut-Rhin pour se réunir en Assemblée générale.

La moitié des membres délégués sont venus d'autres régions de France, pour représenter leurs associations d'orphelins et de pupilles de la nation respectives, les membres de l'APOGA, l'association des pupilles de la Nation, orphelins de guerre d'Alsace constituant à eux seuls cinquante pour cent des participants.

Les délégués ont voté pour le renouvellement du tiers des membres du Conseil d'administration et un nouveau membre a fait son entrée au sein du Conseil, Jean-Pierre Verdière, qui représentera l'association des Pupilles de la Nation de Charente Maritime.

Le rapport d'activité du Secrétaire général, Jean Paul Kirmann ainsi que le rapport financier et le budget prévisionnel du Trésorier général, François Sahuguet ont été adoptés à l'unanimité.

En tant que président de l'APOGA, l'association des pupilles de la nation, orphelins de guerre, d'Alsace qui a accueilli l'assemblée générale, Bernard Rodenstein a retracé l'histoire de l'incorporation de force des Français dans l'armée nazie.

Les membres de l'assemblée générale ont adopté à l'unanimité une Déclaration et une Motion qu'ils feront parvenir au gouvernement et à la Presse pour rappeler à la mémoire de tous que leurs parents sont morts pour la France et qu'ils ne sont pas des orphelins de seconde zone.

Puis c'est tous ensemble, en cortège qu'ils se sont rendus place des martyrs de la résistance pour rendre hommage à leurs parents disparus, morts pour la France.

Les membres de la Fédération se sont retrouvés avec beaucoup de joie. Les liens qui se nouent entre les uns et les autres sont des liens d'affection. Ils sont

nombreux à dire qu'ils se sentent reconnus au sein de la fédération, qu'ils se comprennent puisqu'ils ont vécu les mêmes manques et les mêmes souffrances.

5 décembre : Réunion du conseil d'administration à Marseille.

L'assemblée générale de la FPN en 2014 – à Caen le mercredi 14 mai 2014
Bernard Garnier a confirmé que nous pourrions organiser le congrès de la FPN dans l'amphithéâtre du mémorial et prendre le repas de midi sur place, au mémorial. Nous pourrions également disposer de locaux mis à notre disposition par la municipalité de Caen pour y organiser le repas festif du soir.

Un débat s'instaure pour savoir ce que nous pouvons organiser pour nous faire remarquer, notamment des media.

Jean Pierre Verdière propose une marche silencieuse à travers la ville avec une ou deux banderoles explicatives.

La Fédération remercie le porte-drapeau de la FPN d'avoir participé aux cérémonies du 11 novembre sur les Champs Élysées ce qui lui a permis de serrer la main au Président de la République et lui dire quelques mots sur notre Fédération.

Bernard Rodenstein dit son malaise en règle générale durant les manifestations patriotiques à la louange des armées, qui ne font jamais aucune place ou si peu aux orphelins. Yves Goasdoué dit que lui-même se demande chaque fois ce qu'il fait là quand il participe aux cérémonies qu'il considère réservées aux seuls « anciens combattants ». Jean Paul Kirmann quant à lui, envoie chaque année une lettre officielle au préfet et au maire d'Épinal pour expliquer pourquoi il ne participe pas à la cérémonie du 18 juin.

Claude Vaisset dit que ça nous a permis de créer des liens avec le monde combattant.

Bernard Rodenstein suggère que nous pourrions peut-être trouver une manière originale de participer comme porter un crêpe noir ou mettre nos drapeaux en berne...

Il propose également de définir une journée des orphelins (par exemple le 8 mai), qui pourrait être l'occasion d'organiser une grande marche à Paris.

Nos revendications

La plainte que veut déposer Jean Paul Kirmann contre l'État pour discrimination est à nouveau évoquée.

Contrairement à Jean-Paul Kirmann, Bernard Rodenstein ne croit pas à la possibilité d'obtenir gain de cause à travers une plainte.

Il rappelle que l'affaire est plus politique que judiciaire, à preuve les motivations du premier décret de 2000 qui concernait le premier décret et ses motivations, à savoir la réparation de la spoliation des biens juifs. Il propose que l'avocat qu'a rencontré Jean Paul Kirmann, Maître FLORAND, vienne présenter son argumentaire devant le prochain Conseil qui aura lieu à Paris le jeudi 13 mars 2014.

Le conseil pourra ainsi prendre une décision et en faire part aux membres de l'Assemblée générale le 14 mai.

LA FNAM

La FNAM n'a toujours pas pu déterminer avec exactitude le nombre de nos adhérents affiliés. Ils se sont basés sur un chiffre qui ne correspond pas vraiment à la réalité. Contrairement aux années précédentes ce chiffre nous est favorable pour le versement de la subvention qui s'élève à 6.955€ pour une cotisation d'un montant de 2.985€, soit un bonus de près de 4.000€.

Bernard Garnier a représenté la FPN au congrès de Saint-Malo. La résolution concernant les pupilles a été votée en sixième position.

Lettre de la FPN : Tirage et envoi en novembre de 1600 exemplaires de la lettre n° 6 contenant 8 pages d'information.

Cérémonies : chaque association participe aux cérémonies officielles dans leur région. La FPN a quant à elle participé à des cérémonies à Paris et une au Struthof avec dépôt de gerbe.

Adhérents : Le nombre d'adhérent à fin 2013 est en baisse sensible par rapport à 2012 : 1288 contre 1473 soit 14% de perte. C'est en grande partie dû à la défection des adhérents démotivés par la longueur des négociations avec les autorités. Compte tenu de la moyenne d'âge il y a également de nombreux décès.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente journée.